

Paris Anne Hidalgo défend ses choix au congrès HLM

« Le logement social, c'est de l'investissement, ce n'est pas de la dette. La pire dette que nous laisserions à nos enfants serait celle d'un Paris confisqué, [réserve] aux hypergagnants de la globalisation. » En ouverture du dernier congrès HLM, qui s'est tenu à Paris fin septembre, la maire de la ville Anne Hidalgo a défendu le secteur et la politique menée en matière de logement abordable depuis 2001. « Il est essentiel de comprendre que le logement n'est pas un bien comme les autres. Il faut de la régulation, que les élus, qui sont l'émanation de la volonté citoyenne, interviennent », a-t-elle poursuivi, rappelant que sur la mandature 2014-2020, « 3 milliards d'euros [ont été investis] pour permettre aux Parisiens de vivre dans la capitale avec des loyers qui correspondent à leurs revenus ».

Selon Anne Hidalgo, « 110 000 logements abordables auront été lancés depuis 2001 d'ici à la fin de l'année. » La maire de Paris estime que le taux de 25 % de logement social sera atteint en 2025, comme le prévoit la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU). « Nous sommes passés de 13 % en 2001 à 22 % en 2019 », calcule-t-elle. Alors qu'avec la réforme du secteur HLM et la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan), le gouvernement pousse les bailleurs sociaux à vendre leur patrimoine pour financer des opérations de construction, « nous sommes opposés à la vente HLM, nous ne vendrons pas les logements sociaux de Paris, a-t-elle martelé. Car il serait impossible de les recréer dans le neuf [au regard des prix de l'immobilier, NDLR]. »

100 % de HLM accessibles. La loi Elan a également réduit le taux de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, pour le faire passer de 100 à 20 % des habitations développées dans un programme neuf. « Nous allons continuer à demander à nos organismes des logements sociaux 100 % accessibles, c'est une nécessité, au regard du vieillissement de la population et des enjeux d'avenir sur le maintien à domicile. » Enfin, la dernière loi logement supprime le recours systématique au concours d'architecture pour les bailleurs sociaux. « Nous continuerons à en lancer, pour mettre de la beauté dans les programmes HLM. » ● Barbara Kiraly



La maire a investi 3 Mds € pour des logements abordables à Paris.



BRUNO MARCQUENET/RATP

Seine-Saint-Denis Sofia creusera le tunnel de la ligne 11 du métro

Prénommé Sofia, le tunnelier du prolongement de la ligne 11 du métro a été baptisé le 20 septembre. Sa marraine, Sofia Amalou, est agent animatrice mobile à la RATP, maître d'ouvrage du projet (avec l'équipe Systra, Artelia et Richez Associés comme maître d'œuvre). Fabriquée par Herrenknecht, la machine (à pression de terre et équipée d'une roue de coupe d'un diamètre de 9,12 m) creusera un tunnel de 3 km. Elle s'élancera fin 2019 de la future station La Dhuy à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) pour achever sa course au printemps 2021, à la station Serge-Gainsbourg, aux Lilas (Seine-Saint-Denis).

Six stations. « Le tunnelier forera cinq jours sur sept sauf lorsqu'il passera sous l'autoroute A3, puis lorsqu'il traversera une zone d'argiles vertes. Il tournera alors sept jours sur sept », détaille Peyo Cordova, directeur de projet pour le lot GC01, remporté par le groupement Alliance composé de NGE (mandataire), Demathieu Bard, Implenla et Pizzarotti. Ce marché (270 M€ HT) comprend, outre la réalisation du tunnel, la construction de quatre stations souterraines (dont celles de La Dhuy et Serge-Gainsbourg), d'une arrière-gare, d'une tranchée couverte de 300 m et de trois ouvrages annexes. « L'une des principales difficultés tient au fait que nous intervenons en tissu urbain très dense », ajoute Peyo Cordova. L'extension de la ligne 11 (6 km, 6 stations) entre Mairie des Lilas et la station Rosny-Bois Perrier sera mise en service en 2023. ● N.M.